

Tout arrêter pour les arrêter

PAR EDWY PLENEL

ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 9 JANVIER 2020



© AFP

Prolongeant le mouvement des « gilets jaunes », la mobilisation contre la réforme des retraites porte un enjeu politique qui va au-delà de ses revendications sociales : la victoire ou la défaite d'un libéralisme autoritaire associant État policier, démocratie faible et marché sauvage.

Alors que la présidence Macron vit son « *moment thatchérien* », cherchant une victoire historique contre les travailleurs du rail qui ont encore la possibilité d'immobiliser le pays, c'est du monde cheminot que nous vient un souvenir de bon conseil. Entré comme dessinateur industriel à la SNCF, **Gébé** publia ses premiers dessins humoristiques dans *La Vie du rail*. Or, de 1971 à 1974, il fut l'auteur d'une **bande dessinée prophétique**, publiée en série dans *Politique Hebdo*, puis *Charlie Mensuel* et *Charlie Hebdo*, et devenue en 1973 un film, **réalisé par Jacques Doillon** : *L'An 01*. Son propos était aussi simple que radical : « *On arrête tout.* » Et sa première scène se passait dans une gare :

Nul hasard si le film comme la BD sont aujourd'hui prisés par les jeunes de la génération Greta Thunberg qui, elle-même, décida, un jour de 2018, d'arrêter l'école pour sauver le climat. « *Pourquoi, se demandait-elle, étudier en vue d'un futur qui pourrait bientôt ne plus exister puisque personne ne fait rien pour le préserver ?* »

Près de cinquante ans après son invention, la fable de *L'An 01* rencontre l'urgence écologique, le refus du productivisme, la critique du marché, le rejet de la consommation, l'alarme sur les pollutions, l'inquiétude sur les aliénations, la contestation des

oppressions, bref un soulèvement général et pacifique contre un monde destructeur du commun et du bien-être, des solidarités et des partages, des bonheurs simples et des joies paisibles, de la beauté et de la bonté.

Lieux de nulle part, selon **l'invention du mot** par Thomas More, les utopies ne sont pas des naïvetés mais des radicalités : une façon d'aller à la racine de nos malheurs ou de nos rêves, de la cause des premiers et de l'impuissance des seconds. Et si, toutes et tous ensemble, on arrêta tout pour mieux les arrêter ? Oui, arrêter cette course au pire où nous emportent des gouvernants partis en bataille contre leur propre société, servant des intérêts socialement minoritaires et brutalisant des droits sociaux élémentaires.

Né d'une revendication spontanée d'égalité face à l'impôt, le mouvement des « gilets jaunes » a mis à nu la violence sociale du pouvoir en faisant surgir une répression policière sans précédent, par sa brutalité comme par son impunité. Lancée par les organisations syndicales représentatives, la mobilisation contre la réforme des retraites confirme l'intransigeance de ce même pouvoir, déterminé à ne rien changer de son programme de remise en cause systématique des protections conquises depuis des décennies par le monde du travail.

S'il l'emporte, ce ne sont pas seulement des droits vitaux qui seront revus à la baisse, rognés, affaiblis, diminués – droits à bien vivre au-delà du travail, à survivre bien qu'étant au chômage, à pouvoir garder son emploi, à réussir à préserver sa santé. Plus essentiellement, c'est une victoire symbolique qui sera remportée contre les sursauts de la société face aux injustices, ses protestations devant les inégalités, ses résistances aux abus de pouvoir qui les protègent et les prolongent. Une victoire qui cadennassera encore un peu plus l'ordre établi au bénéfice des privilégiés et des nantis.

Depuis le bunker protecteur d'institutions monarchiques, lui assurant un pouvoir personnel dont il a encore accru l'omnipotence, Emmanuel Macron mène à marche forcée une contre-réforme dont le programme fut énoncé dans les années 1970 par les

théoriciens d'un libéralisme autoritaire. Son document fondateur fut le texte de la Commission trilatérale sur *La Crise de la démocratie*, sous-titré *Rapport sur la gouvernabilité des démocraties*, dont l'un des auteurs, Samuel Huntington, théoriserait plus tard le *Choc des civilisations*.

Réquisitoire contre l'excès de démocratie que constitueraient son débordement par le peuple souverain et son interpellation par la dynamique de la société, ce rapport est un plaidoyer pour une démocratie limitée et restreinte. Une démocratie éteinte et assoupie où le gouvernement échappe au contrôle de ceux qui l'ont élu, son action étant hors d'atteinte de toute délibération pluraliste. Une démocratie dont l'État serait ainsi placé à distance de la volonté générale, sans donner prise à la contestation, sans possibilité de remise en cause, de façon qu'il puisse veiller sans embarras à la protection des intérêts économiques qui s'en sont emparés.



« La Société ingouvernable », aux éditions La Fabrique.

Dans un ouvrage pionnier, *La Société ingouvernable* (La Fabrique, 2018), le philosophe Grégoire Chamayou a minutieusement reconstitué la généalogie de ce libéralisme autoritaire où un État fort est au service d'un marché sauvage. Sous ce régime, « la liberté économique, celle de l'individualisme possessif, est non négociable, tandis que la liberté politique est optionnelle », résume-t-il, en rappelant

les compromissions explicites de **Friedrich Hayek**, principal théoricien de cette offensive réactionnaire, avec les dictatures chilienne, argentine ou portugaise, ainsi qu'avec le régime d'apartheid en Afrique du Sud.

Pour Hayek, la liberté du marché importe davantage que la liberté politique, et donc que la démocratie. Ce qu'il expliqua sans ambages dès 1978 à propos de Margaret Thatcher : « Lorsque Madame Thatcher affirme que le libre choix doit plutôt s'exercer sur le marché que dans les urnes, elle se borne à rappeler que ce premier genre de choix est indispensable à la liberté individuelle, tandis que le second ne l'est pas : le libre choix peut au demeurant exister sous une dictature capable de se limiter elle-même, mais pas sous le gouvernement d'une démocratie illimitée. » « Je préfère un dictateur libéral à un gouvernement démocratique sans libéralisme », renchérit-il en 1981, lors d'une visite au Chili.

Ces prétendus libéraux n'aiment pas la liberté. Ce qu'ils nomment « démocratie illimitée », c'est simplement une démocratie vivante et véritable : le droit de contrôler les gouvernants, de leur demander des comptes, de s'organiser, de protester et de manifester, de faire surgir des revendications ignorées, d'inventer de nouveaux horizons d'émancipation, etc. La seule liberté qu'ils défendent est égoïste et particulière : c'est celle de s'enrichir, de profiter et de posséder.

Autrement dit celle que vient d'illustrer **l'oligarque Carlos Ghosn**, patron déchu de Renault-Nissan, libre de fuir la justice commune grâce à une évasion payée plusieurs millions et promu à ce titre en héros de leur monde en sécession. Comme le montre par contraste leur revendication d'une impitoyable répression des mouvements sociaux, les libertés du plus grand nombre leur sont en revanche une menace et un danger. Car elles portent la possibilité que leurs privilèges et leur domination soient un jour remis en cause.

Leur État, résume Chamayou, est « un État fort-faible, fort avec les uns, faible avec les autres », fort contre les revendications démocratiques de redistribution sociale, faible dans sa relation

au marché, aux financiers et aux actionnaires. Politiquement antilibéral, puisque voulant restreindre nos libertés démocratiques et nos droits sociaux, ce libéralisme autoritaire est « *un autoritarisme socialement asymétrique* », s'interdisant de toucher à l'ordre des inégalités sociales mais s'autorisant une répression impitoyable envers ceux qui le contestent.

Cet autoritarisme est un projet de société qui va au-delà des seuls abus de pouvoir de l'État, dont les violences policières sont l'emblème le plus manifeste. Ayant le désir de rendre irréversible sa domination, le monde des affaires entend « *se rendre soi-même ingouvernable pour mieux gouverner les autres* », résume encore Grégoire Chamayou. L'ingouvernabilité organisée des marchés, la liberté débridée des actionnaires, l'incitation à spéculer et à s'enrichir sont une méthode de gouvernement qui généralise une violence dans les relations de travail, la vie des entreprises, la condition des salariés.

« *La politique néolibérale, explique le philosophe, en ce qu'elle pratique la dérégulation, notamment du droit du travail, renforçant le pouvoir de l'employeur dans la relation contractuelle, en ce qu'elle précarise et insécurise les travailleurs, affaiblissant leur rapport de force, réduisant leur capacité de refus, leur liberté, en ce qu'elle favorise l'accumulation des richesses, creusant les inégalités, exacerbant par là plus encore les opportunités de subjugation de tous ordres, implique un raffermissement des autoritarisme privés. C'est en ce sens-là aussi que le libéralisme économique est autoritaire, au sens social et pas seulement étatique.* »

Le projet politique porté par Emmanuel Macron, **dont Friedrich Hayek aurait pu être l'inspirateur**, nous met collectivement à la merci d'un recul durable de nos libertés individuelles et de nos droits collectifs. Sans compter qu'il peut faire, à l'échéance de 2022, le lit d'un pouvoir encore plus autoritaire. Avec sa promotion entêtée de l'extrême droite en seule alternative électorale, il nous expose à des violences redoublées, dont la crise écologique peut

être l'accélérateur. Car en dévitalisant la démocratie, il désarme la société. Et ce faisant, il rend possible le pire.



« Plan B pour la planète », chez Actes Sud.

Dans son dernier livre, *Plan B pour la planète* (Actes Sud, 2019), Naomi Klein s'alarme de la possibilité d'un « *écofascisme* » qui prenne argument de l'urgence climatique pour promouvoir des idéologies racistes et suprémacistes, dans une guerre de tous contre tous. Car, souligne-t-elle, « *le dérèglement climatique nous entraîne sur un terrain qui répugne fortement aux esprits conservateurs : redistribution des richesses, partage des ressources et réparation* ». Dès lors, les intérêts concernés, pour échapper à cette remise en question, risquent d'accentuer encore, à l'échelle planétaire, leur sécession du monde commun, y compris en épousant des idéologies racistes, xénophobes, anti-migrants, de façon à justifier leurs barricades et leurs privilèges.

Droits sociaux, libertés démocratiques, combats écologiques, tout se tient, de façon indivisible et indissociable. C'est ensemble qu'ils avanceront ou reculeront. La joyeuse prophétie de *L'An 01* est aujourd'hui devenue une urgence inquiète. Si nous n'arrêtons pas maintenant un pouvoir qui les met en danger, nous n'aurons peut-être plus la possibilité de les défendre demain.

Et comment le faire sinon en arrêtant tout ? Partout.
Toutes et tous ensemble.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.